



INDICATEURS QUALITE ET SECURITE DES SOINS

1) Certification d'HAD Vendée

HAD Vendée est **certifié A** par la Haute Autorité de Santé (HAS), pour une durée de 6 ans, à compter de 2018.



2) Qualité de la prise en charge

Dossiers 2019 traités en 2020	HAD Vendée	Position par rapport à l'objectif national de 80%	Evolution par rapport à 2019
Conformité du dossier médical	82 %	B	↘
Coordination de la prise en charge	86 %	A	→
Suivi du poids	85 %	B	↗
Evaluation du risque d'escarre	93 %	A	↗
Evaluation de la douleur	95 %	A	→

3) Satisfaction des patients et de l'entourage

Taux de retour des questionnaires de fin de prise en charge : 65%

Satisfaction	2020	2019
Accueil admission	97 %	98 %
Organisation de la prise en charge	94 %	97 %
Prise en charge de la douleur	90 %	97 %
Droits du patient	94 %	98 %
Fin de la prise en charge	90 %	94 %
Appréciation globale	96 %	98 %

4) Lutte contre les infections nosocomiales

Données 2019 traitées en 2021	HAD Vendée	Position par rapport à la moyenne nationale	Evolution par rapport à 2019
ICSHA 2	106 %	A	↗

Pour comprendre :
ICSHA 2 : reflet de la consommation de solutions hydro-alcooliques par les professionnels de santé et les patients, pour l'hygiène des mains.

5) PRIORITES D'HAD VENDEE

HAD Vendée se donne comme priorité d'améliorer la qualité de la prise en charge du patient en HAD, par :

- L'amélioration et la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- L'amélioration de la coordination avec les professionnels du domicile
- Le développement de la communication auprès des partenaires potentiels et des usagers.